SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

ACTIVITÉS LIBRES SUR GLACE

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

Adresse

Complexe sportif
Saint-Augustin-de-Desmaures
230, route de Fossambault
418 878-5473 poste 5800

Tarification HOCKEY LIBRE

- Accès gratuit aux résidents VSAD
- Accès aux non-résidents : 8 $ + taxes (forfaits disponibles)
- Réservation en ligne obligatoire pour tous
  VSAD.ca/inscriptions
  Résidents : 72 heures à l'avance
  Non-résidents : 24 heures à l'avance

Résidents de L'Ancienne-Lorette

En vertu d'une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, les citoyens de cette municipalité sont considérés comme résidents.

PATINOIRES EXTÉRIEURS

Consulter les conditions de glace ici:

Réglementation complète à: VSAD.ca

TYPE D'ACTIVITÉ

PATINAGE LIBRE (Max. 70 participants)
- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés par une personne responsable de 15 ans et plus.
- Le port du casque est fortement recommandé pour les enfants de 10 ans et moins et pour les débutants.
- Fauteuils roulants et poussettes autorisés sous conditions.
- Aides de patinage disponibles.

PATINAGE ARTISTIQUE LIBRE (Max. 12 participants)
- Débutants : 18 ans et plus
- Intermédiaire et avancé : 12 ans et plus
- Maximum de 12 personnes sur la glace.
- Les entraînements dirigés individuels sont permis, sous réserve d'une couverture d'assurances valide.

HOCKEY LIBRE DÉBUTANT 12 ANS ET + (Max. 25 participants)
- Activité pour les 12 ans et plus.
- Aucun participant ne peut être sur la glace sans patins.
- Le jeu doit rester récréatif.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

HOCKEY LIBRE INITIÉ 16 ANS ET + (Max. 25 participants)
- Activité pour les 16 ans et plus.
- Mêmes règlements que pour le hockey débutant
- Jeu récréatif obligatoire.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

HOCKEY LIBRE PETITES FAMILLES (Max. 25 participants)
- Réservé aux enfants de 11 ans et moins accompagnés d'un parent sur la glace.
- Les grands frères et grandes sœurs peuvent participer si le respect des plus jeunes est assuré.
- Le parent doit être présent sur la glace.
- Aucun participant ne peut être sur la glace sans patins.
- L'activité doit rester récréative.
- Aucun entraînement dirigé.
- Réservation obligatoire

SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

LES AUGUSTINOIS ACTIFS
@AUGUSTINOISACTIFS
VSAD.ca

16 au 22 novembre

JOUR	HEURES	ACTIVITÉS	NOTES
Lundi	11 h 30 à 12 h 30	Patinage artistique libre	12 ans et +
		Patinage libre	
Mercredi	11 h 30 à 12 h 30	Patinage artistique libre	12 ans et +
		Patinage libre	
Vendredi	11 h 30 à 12 h 30	Patinage artistique libre	12 ans et +
		Patinage libre	

Version du 19 novembre 2026

HORAIRE MODIFIABLE SANS PRÉAVIS